

LA ZAOUIA DE TAMEGROUT

Parmi les Confréries religieuses qui se réclament d'Abdesse- lam Ben Mchich par son disciple l'Iman Ech Chadouli, celle des Naciria est l'une des plus importantes, non seulement par le nombre, mais encore par la qualité de ses adeptes. C'est à elle, en effet, que les musulmans éclairés et les plus attachés à la stricte observation de la Sounna s'affilient le plus volontiers.

La ZAOUIA mère de l'ordre se trouve à Tamegrout. L'explorateur de Foucauld la signalait en 1884 comme « une des cinq zaouias dont l'influence politique aussi bien que religieuse s'étend au loin et peut acquérir par les circonstances une influence énorme ». Et le même voyageur délimite l'aire de cette influence... « Le pouvoir de Sidi Ben Nacer est immense dans toute la vallée de l'Oued Drâa, dans celle du Sous, dans celle des Ouads Dâdes et Idernis; il s'étend jusqu'à Tatta et Agadir Irir à l'Ouest, jusqu'à moitié chemin du Tafilelt à l'Est. Cette zone qui comprend une grande partie de la tribu des Berâber, presque tout le groupe des Ait Atta, est entièrement à sa dévotion; on vient en pèlerinage à Tamegrout de bien plus loin encore, de Mogador, du Sahelet du Tafilelt et le nom de Sidi Mohammed Ou Bou Bekr est connu et vénéré dans tout le Maroc. Le Sultan marque en toute occasion le plus grand respect pour ce saint (1). »

Malgré son importance, cette zaouia était encore mal connue. Les renseignements fournis dans Depdnt et Coppolani (2) sont vagues et peu nombreux. Il était difficile, en effet, il y a peu d'années encore, d'avoir recours aux sources orales et les sources écrites, abondantes et de premier ordre pour ce qui concerne la biographie des premiers cheikhs de la zaouia, étaient inconnues, exception faite toutefois du Nachr El Matani et de la Safoua.

Ces sources ont été révélées et dépouillées en partie par un

1. De Foucauld, *Reconnuissanus au Maroc*, p. 293.

2. Oepont et Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, p. 467.

âlem saletin, Ahmed Ben Khaled, Es Slaoui En Naciri, mort il y a une quinzaine d'années, qui, dans son *Kitâb El Istiqsa*; avait déjà rendu un service analogue pour l'histoire générale du Maroc. Dans un ouvrage intitulé *Tal'at oui Mochtari fu-Nasab il Djafariⁿⁱ*, l'auteur de *l'Isliqsa* cherchant à établir par où son ascendance se raccorde à celle du Cheikh fondateur de la zaouia de Tamegrout, a fait des recherches généalogiques d'un intérêt beaucoup plus général que l'objet même qu'elles avaient en vue. Il est vraisemblable que tous les ouvrages cités dans le *Tal'at Oui Mochtari* se trouvent en manuscrits originaux ou du moins en copies soigneusement revisées, dans la bibliothèque de Tamegrout qui a la réputation d'être une des plus riches du Maroc; on y trouverait sûrement cet exemplaire de *Ylhia Ouloum id Din* d'Elghazzâli sur les marges duquel le Cheikh M'hammed Ben Nacer tenait une sorte de livre de raison, mentionnant les événements importants de sa vie (2).

ORIGINES DE LA ZAOUIA DE TAMEGROUT.

Avant que le Cheikh Mhammed Ibn Nacer lui donnât l'importance qu'elle conserve encore aujourd'hui, la Zaouia de Tame-

1. *Dsnx* volumes lithographies à Fez vers 1309.

2. Les ouvrages les plus souvent mentionnés dans la *Tal'at* sont : la *Safoua* d'EL Ifreni et le *Nachr Oui Matsani*. Ce dernier ouvrage traduit (*Archives Marocaines*, t. XXIV), de Mohammed Ben Et Taiieb el Qjdiri, la *Fibrisa* du Cheikh Sidi Hosein Ibn Nâcer, Cheikh de la Zaouia d'Ighlan et frère germain du Cheikh Mhammed Ibn Nâcer document de premier ordre pour l'histoire des débuts de la Zaouia. Les deux *Ribla* du Cheikh Ahmed le Khalifa, 2« Cheikh Nâciride Tamegrout, *Ad Dorar oui Morassa'a* de Mohammed El Mekki Ben Mousa biographie du 3' Cheikh Naciri Sidi Mousa, la *Nozjia* d'Ahmed Ben Abdelkader Et Tasattaouti, *Ylndrat oui Basait fi Mandqib il qotb ben Ndcir oua Hijbib il Aimmat il Houdai il Akabir* d'Ahmed Ben Mohamed El Hachiouki. Les *Mohddardt* du chikh Elioussi ; les *Mabdhit oui Anouar* de Abou l'Abbis Ahmed Ya'qoub El Oudlâlli ; la *Fibrisa* d'Abou Salem El Aïachi ; la *Fihrisa* du qadi Aboulqasim' El Omalri ; les *Adjouiba* de Mohammed Ben Abilqasim Es Sinhadji ; *Ar Raoud oui Faib fi Mandqib ich Chikh Sidi Silib* d'Abou Ali Al 'Amdâui ; *Ad Dabab oui Jbriⁿ fi Ma>:aqib ich Chikh Sidi Abdel Azix* D'Abou Ali el "Amdâni ; la *Hidaïa Malik il Asr Ha Maouarid SaiJ in Nasr*, d'Abou Ahl Hossein Ben Charahbil ; les, *Mazdid* de Mohammed Ben Abdesselam En Naciri ; la *Raoudat* d'Abou Er Fabi Solaïman Ben Mohammed »l Haououât (biographie de Yousef Ben Mohammed Ei Kebir Ibn Nacer 6'cheikn de la Zaouia) ; La *Tali'at oud Da'at* de Mohammed El Mekki Ben Mousa frère de Dja'far 7* cheikh de Tamegrout ; la *Fibrisa* d'Idris El Mandjera el Fasi.

grout jouissait déjà d'une influence considérable dans la région (i). En 983 de l'hégire (1575-1576 J. C.) un certain Sidi Abou Hafs Amr Ben Ahmed El Ansari de la famille des marabouts de la zaouia, appelée zaduia de Siid En Nâs dans le Draa, vint s'établir à Tamegrout. Cette sorte d'essaimage est extrêmement fréquent dans l'histoire des zaouias. Les causes en sont diverses : conflit entre membres d'une même famille maraboutique, multiplication excessive des membres de cette famille et de leur clientèle que les ressources de la zaouia mère ne suffisent plus à faire vivre, ambition d'un membre de la famille qui se sent à même d'exploiter à son profit particulier une baraka personnelle ; mais l'effet en est toujours le même, la coranisation, de proche en proche des régions non encore gagnées ou encore imparfaitement gagnées à l'Islam.

Descendant d'une lignée de marabouts, Abou Hafs, 'Amr ben Ahmed El Ansari savait comment on tire parti d'une baraka ; aussi fut-il immédiatement révééré comme un saint d'importance. Une de ses filles, la pieuse Mimouna qui atteignit elle-même un haut degré de sainteté, donna le jour à Sidi Ahmed ben Ibrabim El Ansari, prédécesseur immédiat du Cheikh Mhammed En Nâciri.

Mais, par un circuit assez singulier, la baraka de l'aïeul ne passa pas directement au petit-fils. Elle fut dérivée par Sidi Abdallah Ben Hosein El Qpbab appelé Erraqi, d'Erraqa, ville des bords de l'Euphrate dont ses ancêtres étaient originaires. Ce personnage, né et élevé dans la Zaouia de Sud Ennas était venu enseigner les sciences coraniques à la Zaouia de Tamegrout. Initié au soufisme par Ahmed Ben Ali El Hadj Ed Draai qui lui avait conféré l'ouerd d'El Ghazi par les appuis duquel il remontait jusqu'au Cheikh Ahmed Ben Yousef Ei Miliani, Sidi Abdallah s'était révélé comme détenteur d'une baraka supérieure et était devenu le Chef spirituel de la zaouia de Tamegrout. Il passait pour être supérieur en sainteté à El Ghazi lui-même, au point que ce dernier, dans son tombeau de SidjUmasa, en aurait conçu de la jalousie. Au reste, Sidi Abdallah n'était que le maître spirituel à Tamegrout. Tout le temporel était administré par la fille du

i. La zaouia de Tamegrout a été visitée en février 1905 par M. Je Segozac qui en a donné une description accompagnée de photographies dans son ouvrage: *Au cœur de l'Atlas* (Paris, Larose. 1910), pp. 99 à 98.

fondateur de la Zaouia, la vertueuse Mimouna qui faisait rentrer les revenus des fondations pieuses, les répartissait entre les tolba, les pèlerins venus en visite aux tombeaux des Saints, les hôtes de passage et les voyageurs. De même, Sidi Abdallah communiquait l'ouerd et exhortait les faqirs par le canal de Sidi Ahmed Ben Ibrahim, fils de Mimouna. La baraka de Sidi Abdallah avait la vertu particulière de faire obtenir une postérité mâle aux maris dont les femmes étaient stériles ou ne leur donnaient que des filles, ou dont les enfants mouraient eu bas âge. Ce saint mourut en Djoumada 1045 (Novembre 1635) au retour d'un pèlerinage tait au tombeau de Sidi Mohammed El Ghazi.

Par cette mort, le spirituel et le temporel se trouvèrent réunis dans les mains de Sidi .Abmed ben Ibrahim, petit-fils, du fondateur de la Zaouia. Déjà du vivant de son prédécesseur, il avait délégation pour communiquer l'ouerd et le dikr.

Né en 1001, 'il avait alors environ 44 cns. Il prit femme, ce qu'il n'avait jamais voulu faire du vivant de son Maître pour ne pas être détourné du soin de le servir par les obligations de la vie conjugale. Cette femme, Hafsa bent Abdallah el Ansaria, devenue veuve, épousa le Cheikh M'hammed ben Nacer auquel elle donna un fils, Ahmed dit Ahmed, le Khalifa, qui fut le deuxième chikh Naciri de Tamegrout.

La vie de Sidi Ahmed ben Ibr.him était consacrée aux exercices de la piété la plus ardente. Il manifestait un complet détachement des satisfactions matérielles de la vie. Il faut reconnaître que la pauvreté de la zaouia rendait moins difficile la pratique de sévères mortifications.

Il dormait à peine, jeûnait un jour sur deux, se sustentait avec 17 dattes etavec un peu de farinede lentille délayée dans de l'eau : ce dernier mets était son ordinaire invariable parce qu'un hadith (propos recueilli de la bouche de Mahomet) rapporte qu'un prophète s'étant plaint à Dieu de la dureté de cœur des gens de sa nation, reçut du Très Haut l'inspiration de leur ordonner de se nourrir de lentilles. Et, en effet, leurs âmes devinrent moins farouches. Les meilleurs traditionnistes sont d'avis que l'authenticité de ce hadith n'est pas des plus certaines; ce saint se serait donc astreint sans utilité à cet ordinaire monotone mais, du moins, manifestr.it-il par là un grand souci de perfectionnement moral.

Il entrait chez ses femmes le dimanche soir et le mercredi soir et il ne restait auprès d'elles qu'un instant. Si grand était

son élcignement pour tout ce qui avait l'apparence du luxe que sa femme Hafsa s'empessait quand elle avait le sentiment que son mari allait réclamer ses droits, d'enlever l'izâr, bien modeste pourtant, donné par son mari le jour de ses noces et que, sur les instances de sa belle-mère, elle revêtait aux grands jours de fête.

Héritier de la baraka ancestrale renforcée par le contact avec un saint de l'envergure de Sidi Abdallah ben Hoseïn et par ses propres pratiques de piété, il n'est pas étonnant que Sidi Ahmed ben Ibrahim ait accompli de nombreux miracles. C'est pendant sa direction spirituelle que s'affirme le rôle traditionnel de la zaouia de Tamegrout; la protection des voyageurs dans ces régions pauvres et infestées de pillards. Lui et son prédécesseur faisaient également servir leur influence morale à protéger les populations de leur entourage contre lts vols et les abus particulièrement fréquents de la part des Puissants dans cette époque de troubles civils. Les deux Saints refusaient, par manière de protestation, d'accepter les présents des spoliateurs et des hommes de rapine. Cette noble attitude coûta la vie à Sidi Ahmed qui fut assassiné (Djoudada i° 1052 — Août 1642) par un notable du Drâa, jaloux de la supériorité du Saint et du prestige que lui valait la construction de la grande mosquée de Tamegrout. En vertu desesdispositionstestamentaires, la Zaouia de Tamegrout devait passer à un fqih, son disciple, qui depuis plusieurs années y enseignait les sciences coraniques et la jurisprudence, le cheikh Sidi M'hammed ben Nacer.

LE CHEIKH SICI M'HAMMED BEN NACER

Le cheikh Sidi M'Hammed ben Nacer — le nouveau Cheikh — était né a la Casbah dlghlan un Vendredi du mois de Ramadan de l'année 1015 (1603 J. C.) jour et mois de bonne augure pour un musulman. Il appartenait à une famille qui prétendait descendre deDjà'far, frère d'Ali et fils d'Abou Tâleb. Ces Oulad Djafar venus au Maroc au v° siècle de l'hégire **avec** les Benou Hilal et les Soleïm s'étaient fixés dans le Drâa.

Mohamed ben Ahmed, père de M'hammed, possédait à I^hlan quelques palmiers et dirigeait unezacuï'j des plus modeste, dotée de maigres habous. Il avait, ainsi que sa femme, reçu le dikr des marabouts de Tirnadanna.

Il reçut plus tard l'ouerd de Sidi Abdallah ben Hosein en même temps que sa femme et son fils ; et mourut en odeur -de sainteté à Tamegrout en 1052.

Mhammed ben Mohamed grandit sous les yeux de son père à Ighlan et reçut de lui les premières leçons. Tout en se livrant à l'étude, il gérait, jeune encore, les propriétés de sa famille, exécutant les travaux de culture pendant les absences fréquentes et quelquefois prolongées que faisait son père, sans doute pour des visites pieuses à des saints divers, combinées avec quelques opérations commerciales.

Après quelques voyages faits dans un but d'instruction-; Mhammed exerça la-profession de mochârèt (maître d'école) à El Djorfa, village de l'oued "Dâdès. Rentré à la Kasbah d'Ighlan, il enseigna dans la zaouia paternelle. Bientôt il fut choisi comme Imam d'abord et ensuite comme Khatib à la mosquée principale ou il fut également chargé d'un enseignement. Il avait alors 26 ans et commençait à jouir, dans la région, d'une certaine réputation de savant qui, imposant quelque respect aux agents du Makhzen, les amena à modérer leurs exactions dont la zaouia d'Ighlan avait à souffrir comme leurs autres administrés. Ce fut vers cette époque qu'il épousa sa cousine Meriem Tahniner.

Il enseignait depuis un an dans la mosquée principale d'Ighlan lorsqu'il se senit attiré vers le Soufisme. Il chercha pendant longtemps, sans le trouver, un guide spirituel qui pût le conduire dans les voies qui mènent à la connaissance de Dieu. Enfin, uo de ses alliés lui signala les deux saints hommes de Dieu, Sidi Abdallah ben Hoseïn et Sid Amed Ben Brahim qui vivaient à la zaouia de Tamegrout.

Une première visite à la zaouia convainquit immédiatement l'aspirant mystique que ces deux hommes, stricts observateurs de la Sounna et qui réglaient tous les actes de leur vie sur les faits et sur les dits du Prophète, étaient bien en effet les meilleurs guides qu'il pût trouver. Ses visites se multiplièrent jusqu'à ce qu'enfin il reçut l'offre, acceptée avec empressement, de quitter la zaouia d'Ighlan pour celle de Tamegrout. Il fallut user de ruse pour triompher de la résistance du père de M'hammed. Protégé par le respect qu'inspirait son fils aux fonctionnaires du Makhzen, il ne se voyait pas sans regret privé de cette protection et le fils, bien qu'arrivé à l'âge d'homme depuis plusieurs années, n'osait se passer du consentement paternel.

Ce consentement obtenu, M'hammed ben Mohammed Ibn Nacer, vint se fixer dans la zaouia. Il s'y consacra au service des deux cheikhs successivement et à l'enseignement; grâce à sa science et à sçs efforts, Tamegrout acquit dans le Drâa, le Sou' et le Tafilelt, la réputation d'un véritable foyer de lumières. Telle fut l'existence de M'hammed jusqu'au moment où la mort de Sidi Ahmed ben Ibrahim fit tomber en carence la direction de la zaouia.

Bien que, désigné par la volonté expresse du défunt, M'hammed se heurta à l'opposition de tout un groupe des membres de la zaouia appartenant à la famille du fondateur et qui voyait avec peine cet étranger devenir le maître dans leur maison.

Renonçant à une lutte où il ne pouvait que risquer de compromettre sa dignité, M'hammed prit le parti de retourner à sa zaouia d'Ighlan dont la mort de son père venait de le rendre maître. Il emmenait avec lui la veuve de Sidi Ahmed et ses filles dont la tutelle lui avait été confiée par les dernières dispositions du défunt.

Rentré dans sa zaouia, il continua à y enseigner les Tolba. Il ne semble pas que ni Sidi Abdallah ni Sidi Amed ben Ibrahim l'aient, avant leur mort, investi de la mission de conférer l'ouerd des Chadoulia Ghazia. Aussi se refusait-il à le communiquer malgré les demandes incessantes qui lui en étaient faites. Mais à côté de sonceuvre d'enseignant religieux et de coranisation, il poursuivait énergiquement la mission qu'il s'était donnée « d'ordonner le bien et de défendre le mal » protégeant les populations contre les fonctionnaires exacieurs et les magistrats prévaricateurs'.

Il se trouvait à Ighlan depuis deux ans lorsqu'il fut atteint d'une maladie douloureuse qui lui rendit la station droite radicalement impossible et qu'il en vint même à ne pouvoir satisfaire ses besoins naturels que porté sur le dos d'une de ses femmes. Mais un jour on le vit descendre seul, et sans effort, de l'étage supérieur de la maison. Son maître défunt, Sidi Abdallah lui était apparu pendant son sommeil, l'avait fait prier avec lui, l'avait exhorté et lui avait donné mission de conférer le dikr, quelque peu modifié, que lui-même conférait de son vivant. A son réveil, M'hammed se trouva complètement guéri.

i. On trouve dans le *Ta'lal oui Mochtari*, 5 i, p. 144, le texte de la correspondance qu'échangea le cheikh d'Ighlan avec un de ces cadis prévaricateurs.

Investi du pouvoir de communiquer le dikr, le chei'. h quitta à la suite, sans doute, de négociations dont le détail ne nous est pas connu, la zaouia d'Ighlan pour rentrer (1055 - 1645). C.), avec la veuve et les filles de Sidi Ahmed à la zaouia de Tamegrout dont la mort même ne devait plus le chasser puisqu'il y dort encore du sommeil éternel. Au bout d'une année, il consolida sa situation en épousant Hafsa El Ansaria, la veuve de Sidi Ahmed qui dut apparaître lui-même en songe en compagnie de Sidi Abdallah à sa vertueuse ex-épouse pour triompher de sa fidélité posthume et la contraindre à épouser Mhammed. Elle demeura chargée, sa vie durant, de l'administration du temporel de la zaouia.

Pendant les 30 années qui lui restent à vivre, tout entier à son œuvre d'enseignement de coranisation, de défense du faible opprimé contre le puissant oppresseur, le cheikh M'hammed va acquérir ce prestige et cette influence qui ont passé presque intacts à ses successeurs. En un temps relativement court, la zaouia de Tamegrout respectée, mais pauvre, va devenir riche et presque opulente, grâce aux dons des disciples et serviteurs religieux du cheikh, dont le nombre ne cessait de croître.

C'est, au demeurant, une grande et noble figure que ceHe du cheikh M'hammed, tel que nous le représentent ses disciples et ses biographes. Son désintéressement était complet; tout ce qu'il possédait, il le constituait en habous au profit de la zaouia. Son savoir immense, sa gravité souriante, sa bonté profonde, lui conquéraient tous les cœurs. Sidi El Mo'ta ben Abdelkhâliq ' lui écrivit un jour pour lui demander de lui procurer un linceul conforme aux prescriptions de la Sounna et qu'il destinerait à envelopper sa dépouille. M hammed lui envoya la pièce de toile qui avait été son vêtement d'Ihram pendant son pèlerinage, en lui écrivant : « Je me le réservais, mais je vous l'abandonne par préférence à moi-même ».

Sa modestie était réelle et profonde; loin de chercher à passer pour un thaumaturge, il se défendait de posséder aucun pouvoir miraculeux. A quelqu'un qui lui demandait de faire sous ses yeux des miracles que les Saints font devant leurs disciples il répondit : « Je ne suis point parvenu au rang des Saints pour que je pense à manifester par mon action ce que les Saints manifestent à leurs disciples par la leur. I* arrive simplement que les gens conçoivent

1. Enterré à Marrakech,

de moi use opinion favorable et Dieu les traite conformément à leurs sentiments intimes. A*tache-toi don: à suivre la tradition de Mahomet et ce que tu verras dépassera toute imagination. »

Il ne se disait pas le maître spirituel, nuis le frère de celui qui lui avait demandé, de le recevoir comme disciple « Votre cheikh, leur disait-il, est le Cheikh El Ghazi »

Le mot de « doctrine » serai: improprement employé pour désigner l'enseignement du cheikh M'hammed. En fait, pour lui, la véritable voie qui conduit au salut, est l'attachement strict et indéfectible à la Sounna. Des Tolba de Tlemcen lui écrivirent pour lui demander de les admettre au nombre de ses disciples, de leur donner quelques conseils de direction, de leur indiquer un moyen de se détacher des préoccupations matérielles de l'existence et enfin de leur communiquer ce qu'il pouvait connaître en fait de traditions prophétiques concernant le port du chapelet et du froc :

« Quand au chapelet, à l'hospitalité et au froc, leur répondit-il, nous n'avons pas de traditions prophétiques s'y rapportant. Toute notre voie spirituelle se résume dans le dikr qui est à peu près celui que donne le Cheikh Es Senousi à la fin du commentaire de l'Aqidet Es Soghra >•.

Vaquer à l'oraison et se conformer scrupuleusement à la Sounna dans tous les actes de sa vie, tels sont les deux jalons indicateurs de la « Voie » des Nâciria. Toute innovation est donc condamnée avec sévérité. L'usage des instruments de musique, tambourins, tambours de basque, étaitinterdit à Tamegrout. Ceux qui faisaient profession d'en jouer, se voyaient refuser l'entrée de la zaouia.

1. Dans une note écrite de sa propre main, le Cheikh M'hammed donne ainsi sa « chaîne dans le *soufisme* ». « Abdallah ben Hosein Erraqui-Aboul. 'Abbés Ahmed ben Ali Eddra'i. Aboulqasem Elghazi Eddrai Essidjilruâsi Aboul 'Abbâs Ahmed Ben Yousef El Miliani Errachidi. Aboul 'Abbis Ahmed Zerrouq El Fasi. Abou l'Abbas Ahmed Ben 'Oqba El Hadrami. Sidi Aboul Hasan Elqarâfi. Aboul Abbas Tadj Ed Din Ahmed Ben 'Ata Allah El Ibkanrani. Abou l'Abbas Ahmed Eltiârsi Abou l'Hasan Ali Ech Chadili. Abou Mohamed Adiesselam ben Mchich Abderrahman Ezzaliât El Madani. Taqi Eddin El Faqir. Fakhr Eddin. Noureddin. Tadjeddin Chems Eddiu. Zin eddin Elqazouini. Ibrahim Elbjsri. Ahmed El Mcrouani. Saïd-Faih Essooud. Sa'd Elghezouani E! Hasan ben Abi Talib. Mahomet. Cette chaîne est appelée la chaîne des Pôles. C'est celle qu'avait adoptée le chtikh lui même. Il en est une autre dite « chaîne des Oulema » qui dffère de la première par l'omission de certains noms et l'adjonction de quelques autres.

La bastonnade et une correction à coups de sandales étaient le châtement infligé à quiconque usait de ce divertissement. La danse était également prohibée. On est loin, ici, comme on le voit, des pratiques de ces autres Chadoulia, disciples d'El ArbiEd Darqaoui. Se rendant au Hedjaz, le cheikh M'hammed eut pour compagnon de voyage à son départ de Tripoli, un certain nombre de gens appartenant à la zaouia de Sidi Abdesselam El Asmar *qai'ne* trouve dans cette région. Ces fakirs voulurent faire route en sa compagnie. De son vivant, Sidi Abdesselam faisait jouer du deff (petit tambour de basque carré) et ses enfants et ses disciples avaient conservé cette pratique. Le cheikh M'hammed- s'opposa résolument à ce qu'ils en jouassent pendant le voyage, les menaçant de se séparer d'eux s'ils persistaient à s'en servir. L'alchimie et le grand œuvre étaient ainsi jugés par lui : « Tout cela est haram! haram! haramf «Fumer ou priser dans l'intérieur de la zaouia était un délit réprimé par une correction à coups de sandales. <» Ceux qui fument ou prisent n'ont rien de commun avec nous », disait le Cheikh, et il ordonna à un de ses disciples de brûler tout le tabac qui se trouvait dans les armoires et d'arracher et de jeter tout ce qui en avait été planté sur une étendue de deuxfaddans. « Mais, lui objecta quelqu'un, les Saints fument cette herbe et indiquent les endroits où l'on peut trouver de l'eau sous terre. « Dieu garde les Saints de fumer! répondit-il, quant à trouver l'eau sous terre, c'est un art comme tous les autres et qui est pratiqué même par les mécréants. » Un marchand s'étant aventuré à apporter du tabac à la zaouia vit toute sa marchandise brûlée après avoir été désintéressé de son prix.

Le souci de ne pas s'écarter d'un empan de la stricte observation de la Sounna hanta le Cheikh M'hammed jusqu'à son heure dernière. « Tu sais, disait-il peu de temps avant sa mort à son fils Ahmed, avec quelle exactitude j'ai tenu depuis ma première jeunesse jusqu'à maintenant, à me conformer scrupuleusement à la Sounna. Les gens de ce pays la transgressent en fermant les tombes avec des planches alors que la Sounna exige qu'elles soient closes avec des briques. Et moi qui, depuis mon premier jusqu'à mon dernier jour, me serai efforcé de la suivre, je crains de terminer mon existence par une innovation. » Et il ordonna à son fils- de clore sa tombe avec, neuf briques, nombre exact de celles qui ferment le tombeau du Prophète.

On peut juger par ces quelques exemples que l'auteur du Tal'at

oui Mochtari est parfaitement fondé à dire (p. 16) que o la voie des Naciria n'est en réalité que la voie même-du Prophète de Dieu, sa tradition et la Loi qu'il a apportée de la part de son Maître, qu'il a convié les créatures à adopter, pour laquelle il a combattu. Le cheikh M'hammed ben Nacer lui a simplement donné une vie nouvelle et en a été l'auxiliaire qui lutte pour son triomphe ».

La vie du cheikh M'hammed s'écoulait dans la zaouia partagée entre l'enseignement et la prière. Elle fut coupée par quelques visites aux tombeaux de Saints et par deux pèlerinages au cours desquels il échangea avec des savants de Tripoli, du Caire, de la Mecque et de Médine de nombreuses Idjâzas. Il donnait en même temps l'ouerd des Chadoulia Ghazia, en sorte que, tout en accomplissant une obligation religieuse, il faisait œuvre de propagande.

Son attitude politique semble avoir été réglée par le désir d'être le maître à Tamegrout mais d'éviter toute apparence de visées vers de plus hauts avantages temporels. Il se refusa toujours à mentionner dans la khotba du vendredi le nom du Sultan Moulay ach Cheïf, disant que la pratique d'appeler la bénédiction divine sur qui que ce fût dans le prône du vendredi était une innovation à la Sououna. Moulay Chérif lui envoya une lettre de menaces. Sidi M'hammed se contenta de retourner la lettre même au pied de laquelle il avait écrit : « A ta guise! tu ne feras que meure fin à cette vie mortelle ». Réflexion faite, le Sultan jugea préférable de ne rien entreprendre contre un adversaire si bien décidé à subir la persécution. Par contre, Sidi M'hammed dut se priver de faire au Maroc la guerre sainte contre l'Infidèle, sacrifice pénible pour un croyant qui aurait voulu mettre ses pas dans les pas du Prophète. Mais son éloignement dans les sables du Drâa ne favorisait pas sa prise de contact avec l'ennemi et d'autre part, il semble avoir tenu à éviter que les Princes de son temps ne crussent que, sous couleur de faire la guerre sainte, il ne cherchât à arriver au trône comme d'autres l'avaient fait avant lui. Cependant il suivait avec intérêt les efforts des musulmans qui luttèrent contre les chrétiens. Il écrivit ainsi à El Khider Ghilan seigneur du Gharb une leure d'encouragement et de féli-

1. Comme le suggère un de ses biographes Ahmed bea Khiied Es Slaoui dans la *Tal'al oui Mochtari*. T. i, p. 107.

citations, à l'occasioo de l'évacuation de Tanger par les Anglais.

Le mardi 16 de Safar 1085, (mai 1674) I' Cheikh M'hammed ben Mohammed Ibn Nâcer terminait sa carrière terrestre. La légende rapporte que des prodiges accompagnèrent sa mort. On entendit pleurer les Djinns, les cieux ouvrirent leurs cataractes. La veille du jour où il s'endormit dans la miséricorde divine, une lueur qui ne rassemblait ni à la lumière du soleil ni à celle de la lune illumina la teire. IL fut enterré près de la porte de sa zaouia qui donne sur le col de Sidjilmâsa'.

La terre de son tombeau a la vertu de guérir les hommes et les animaux; il suffit d'en frotter la partie malade. On y vient du Levant, du Maghrib central, du Sous, chercher la guérison en se roulant sur le sol sous lequel il repose.

Sidi M'hammed, comme le patriarche Jacob, laissait 12 enfants mâles. Il sera parlé plus loin d'une partie d'entre eux. Il laissait également 7 filles. Par une manifestation expresse de ses volontés dernières, son fils Ahmed, né de son mariage avec Hafsa Elansaria, veuve de Sidi Ahmed ben Ibrahim, lui succédait comme Cheikh de la zaouia de Tamegrout et supérieur de l'ordre des Naciria.

Le Cheikh a laissé quelques ouvrages.

i> des lettres de direction Rasaïl qui ont été réunies sous le titre : Ichâf oui Mo asir-bi Rasaïl ich Cheikh Ibn Nâcir.

2° Ghanimat oui 'Abd ii Modnib fi-t-Taoussoul bi s Salât 'ala-n Nabî el Habib.

3° Le Kitâb oui Manâsik.

4° Un autre opusculé Fi Ahkâm Ghasli-l-Maouta (sur les règles à observer dans le lavage des morts).

5° Un recueil des Dikr et de ses Ouerds réunis sous le titre de Kitâb oui Adkâr oua l'Aourâd fi 'Amal il Iaoumi oua-l-Lailât.

6° Des Adjouibat réponses à des consultations sur différentes questions de doctrine, de droit et de pratique religieuse.

AHMED LE KHALIFA.

11° Cheikh de laziouia, de 1675 à 1717.

Ahmed le Khalifa était né, comme l'apprend une inscription

1. M. de Segonzac a donné une description de ce tombeau djns *Au ccnir de l'Atlas*, pp. 99 & 101.

de la main du cheikh M'hammed, en marge du 3^e volume de son exemplaire de l'Ihia Ouloum-id-Din d'El Ghazzali, le mercredi soir, 18 de "Ramadan 1057 (octobre 1647). Élevé dans la zaouia sous les yeux de son père, il l'eut pour principal maître dans la langue arabe, les Traditions du Prophète, l'exégèse coranique et les principes de la religion. Il trouva d'autres maîtres dans des disciples éminents de son père tels qu'Abou Salem El Ayachi qui lui donna des Idjâza pour le Sahth d'El Pokhari et divers autres textes, et tels que Mohammed Ben Abi El Foutouh et Tlemsani et le fqih Abou l'Abbes El Djazouli. Dans le pèlerinage à La Mecque qu'il fit à l'âge de 19 ans en compagnie de son père, il pria également quelques leçons et reçut quelques Idjâzât de savants en renom du Caire et de Médine.

Le cheikh M'hammed donnait du choix d'Ahmed ainsi préféré à ses onze autres frères pour lui succéder dans le gouvernement de Tamegrout, les raisons suivantes :

Quelques temps avant de mourir, le cheikh Ahmed Ben Ibrahim aurait dit à M'hammed : « Épouse Hafsa (la femme du Cheikh Ahmed Ben Ibrahim) elle te donnera pour fils un homme vertueux, meilleur que moi et que toi. »

Se trouvant dans son oratoire particulier (Kheloua) le jour de la naissance d'Ahmed le Khalifa, M'hammed entendit une voix lui révéler qu'il allait naître de lui, ce même jour, un homme vertueux.

Enfin, quand Ahmed s'acquittait de la mission, conférée à tour de rôle à chacun des enfants du Cheikh M'hammed, de porter le repas aux hôtes de la Zaouia, il restait toujours quelques reliefs dans les plats. Preuve évidente de l'incontestable supériorité d'Ahmed sur ses autres frères qui ne ramenaient jamais que des plats complètement vides.

Ces trois raisons peuvent à coup sûr avoir puissamment contribué à déterminer le choix du Cheikh, mais il est aisé d'en concevoir une quatrième qui, pour n'être pas formulée, n'en eut pas moins son poids. Ahmed étant Ansari par sa mère serait reconnu sans difficulté par ses frères respectueux de la volonté paternelle, et par le groupe des Ansari de la famille des premiers fondateurs de la zaouia dont l'opposition avait, trente ans plus tôt, retardé de trois années l'installation de Sidi M'hammed à Tamegrout.

Dans la prévision que son fils serait chargé après lui des

destinées de la zaouia, le Cheikh M'himmed l'avait de bonne heure initié aux affaires et lui avait confié, notamment, plusieurs missions commerciales et politiques. Aussi, la seule conséquence de la mort du Cheikh fut-elle d'enlever sa personne physique à la vénération de sa famille et de ses disciples. Mais la zaouia fut administrée aussi bien de son vivant.

En tant que Chef religieux, Ahmed le Khalifa s'en tint avec une stricte fidélité aux règles et principes posés par son père. Mais bénéficiant à la fois du prestige paternel et du sien propre, il donna à son ordre une prospérité et une influence à laquelle il ne semble pas que ses successeurs aient rien ajouté.

On le voit, à la faveur des trois pèlerinages qu'il fit après la mort de son père, répandre son ouerd en Tripolitaine, en Egypte, à Médine. Au cours de son quatrième pèlerinage en roai, il désigne le moqaddem du groupe des Naciria d'Alexandrie et fait, dans son trajet de retour, des adeptes nombreux à Dama, à Tripoli, dans la plaine des Gheris de l'Algérie actuelle, à Ouadi Bechchâr. Pendant le pèlerinage qu'il fit en 1096 (1685 J. C.) l'histoire de la zaouia de Tamegrout se trouva raccordée un instant à l'histoire de France. Ahmed le Khalifa arriva en effet à Tripoli le même jour que l'escadre du maréchal d'Estrées et il a laissé, dans une de ses Rihla, un récit intéressant du bombardement dont il fut témoin.

Politiquement, Ahmed le Khalifa suivit la ligne de conduite que lui avait tracée son père, observant vis à vis des Sultans alaouites la même attitude de réserve et se refusant, comme lui, à prononcer la Khotba au nom de Moulay Ismael. Mais Ahmed s'aperçut bientôt par les molestations qu'il subit, plus fréquentes que son père n'en avait jamais éprouvées, que le pouvoir du sultan alaouite s'était singulièrement affermi. Cependant Moulay Ismael témoignait pour son caractère et pour sa personne une estime toute particulière : « Je n'ai jamais vu disaient-ils personne semblable à Sidi Ahmed Ibn Nacer. Quand j'eus une entrevue avec lui, ma main, placée dans la sienne, s'est mise à trembler. J'ai reconnu par là sa ferme confiance en Dieu et le fort attachement de son âme au Très-Haut. Pour tout autre qui se pique de sainteté, je sens sa main trembler quand je la prends dans la mienne à quoi je reconnais qu'il craint les créatures' ».

f Ahmed se consacra, comme son père, à l'enseignement dans sa zaouia avec un tel succès que, d'après la légende, les Djinus eux-mêmes venaient le consulter dans certains cas embarrassants.

Excellent administrateur, il agrandit considérablement et restaura une bonne partie des édifices de la zaouia. Il construisit un bâtiment pour loger ses livres, chaque corps de bibliothèque consacré aux ouvrages sur la même matière étant distingué par un signe spécial¹. Il augmenta également les revenus de la zaouia en mettant en culture de nouveaux terrains. Enfin, il fit, directement ou indirectement, des opérations commerciales avec le Soudan.

Il eut trois femmes légitimes; Zineb bent Abderrahman et Tizdania ed Dra'ia pour laquelle il construisit la zaouia d'El Fadl : Sofia bent Mohammed Elbransia Echchefehaounia : et Amina Ech Chakouria, sa femme préférée, qui descendait du successeur du Prophète, le calife Abou Bekr. Elle était instruite et lisait le Coran.

Aucune de ses femmes ne lui donna d'enfants. La baraka de Sidi Ahmed avait au reste l'effet curieux de refroidir les ardeurs génésiques, chez ceux, bien entendu, qui venaient solliciter sa bénédiction avec l'intention sincère d'obtenir pour eux-mêmes un semblable résultat. Le témoignage nous en est fourni par le Pacha Ghazilbn Chogra, visir de Moulay Ismael. « J'étais, rap. porte ce haut dignitaire, complètement dominé parla passion des femmes. Je confiai ma peine au Cheikh qui, se mettant à rire, enleva son caleçon et m'en fit présent. Je fus délivré, depuis lors, de cette ardeur qui me tourmentait. Dieu en soit loué* ». Une baraka qui guérirait l'infirmité contraire serait sans doute d'un effet plus universel et plus généralement apprécié.

1. * ...Elle (cette bibliothèque) contiendrait environ 10.000 volumes et manuscrits recueillis par les ancêtres des Cheurfa et surtout par Sidi Mohammed ben Nicer qui vécut longtemps au Caire où sa manie de bibliophile lui valut le surnom de : la peste des livres Personne aujourd'hui n'a plus de souci de cette bibliothèque,- elle est fermée, assez hermétiquement pour qu'il ne soit pas possible d'y pénétrer, mais pas assez pour que l'on n'y puisse prendre des volumes. Plusieurs personnages notable* sont venus nous en offrir à des pris ridiculement bas qui décelaient leur provenance. Tous ces livres portaient des notes manuscrites de la main des Cheuna.» (De Segonzac, *Au cour de l'Atlas*, p. toi.)

2. Cité dans le *Tal'at oui Mochtari*, t. II, p. 107.

Sidi Ahmed mourut dans la nuit du jeudi au vendredi 19 Rebi' 2^e 1129 (1717). Son corps fut lavé par ses femmes et les ultimes prières dites sur son tombeau par son neveu et successeur Sidi Mousa, fils de Mohammed El Kebir ben M'hammed Ibn Nacer.

SIDI MOUSA BEN MOHAMMED EL KEBIR

3^e Cheikh nâciii de la zaouia de Tamegrout, de 1129 à 1142.

Avec Ahmed le Khalifa disparaît la 2^e figure de premier plan des chefs des Naciria. Le rôle de leurs successeurs fut surtout de conserver intact le patrimoine matériel et moral dont ils recevaient la gestion.

De son mariage avec Meriem Tahninet, sa cousine, le cheikh M'hammed Ibn Nacer avait eu trois fils : Mohammed El Kebir, Ali et Mohammed Es Seghir.

Mohammed El Kebir, évincé comme tous ses frères de la direction spirituelle de Tamegrout par Ahmed le Khalifa, n'en fut pas moins un saint personnage doté d'une baraka personnelle qui fit passer dans sa descendance la dignité dont lui-même avait été privé. Cette baraka se manifesta d'une façon éclatante à Meknes où Mohammed était venu solliciter une grâce du Sultan Moulay Lmaël. Un jour qu'il passait auprès de la ménagerie du prince, des lions énormes sortis de leurs cages comme pour l'attaquer, se couchèrent humblement devant lui. Mohammed El Kebir, mort en 102e (1617 J. C), fut enterré à Tamegrout. Sa tombe qui est un but de pèlerinage, est placée sous une qoubba sur les murs de laquelle serait écrite une qacila composée en l'honneur du défunt par un poète de Chefchaoun.

De l'une de ses femmes, Maïmouna, il avait eu un fils du nom d'Abou'Amran Mousa qu'Ahmed le Khalifa désigna comme son successeur.

Mousa", né en 1076 (1665-1666) avait été élevé à la zaouia de Tamegrout où il eut pour principal maître son oncle Ahmed dont il était le neveu favori et qui, le destinant à lui succéder, l'envoya en mission officielle auprès du sultan Moulay Ismaël. Le Cheikh Mousa eut à subir de nombreuses traverses. « Il suivit,

1. La biographie de ce cheikh a été faite par son fils Sidi Mohammed El Mekki dans *Ai Dorar oui iiorassa'a* et dans sa *Tali'at oui Drda*.

dit son fils dans la Tali'at oud Drâa les voies des deux cheiks ses prédécesseurs et il s'acquitta de sa charge en chef de premier ordre. Mais il eut à souffrir des agissements de parents perfides * : à quoi s'ajouta la tyrannie de gens en place et d'artisans d'iniquités si bien qu'il passa par des épreuves telles qu'une partie d'entre elles aurait suffi à faire s'entrouvrir les montagnes et à combler de vase les océans. »

La fin de sa vie le trouva aux prises avec de pénibles difficultés d'administration. Un rnoqaddem du Sous extrême, chargé d'administrer en ce lieu les fondations pieuses constituées au profit de la zaouia avait eu la scélératesse sacrilège d'en détourner les produits en grains, huiles, fer et cuivre.

Ne voyant pas arriver ces rentrées sur lesquelles il comptait, Sidi Moûsa se résolut à entreprendre le voyage du Sous pour, faire rendre gorge à ce mandataire indélicat. Le cheikh arriva à la zaouia de Sidi Hosein ben Charhabil, connue sous le nom de Zaouiat El Aman. Il eut en ce lieu une entrevue avec Sidi Hosein pour qui le rnoqaddem, prétendait avoir une vénération particulière et qu'il disait considérer comme son maître après le Cheikh de Tamegrout, Sidi Hosein promit d'écrire au coupable pour l'amener à restituer les objets volés. Mais cette démarche ne produisit aucun résultat. La rage au cœur, Sidi Mousa revint sur ses pas, passa par Marrakech et Oemnat où il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Traversant le Tadla, il fit un crochet vers la zaouia d'El Faïd où il mourut le jeudi 2 de Rebi i° 1142 (octobre 1729). Son corps fut porté et enterré à Tamegrout.

ABDALLAH BEN MOHAMMED EL KEBIR.

4° Cheikh Naciri 1142 et

DJA'FAR BEN MOUSA.

5° Cheikh 1142-1157.

Après sa mort, la zaouia de Tamegrout eut pour Cheikh le frère germain du défunt, Abdallah ben Mohammed El Kebir qui,

1. Cité dans le *Tal'at oui Mochurt*, t. II, p. 140.

2. Proches parents, scorpions 1__jjLLc'-'ri>^

trois mois plus tard, se démit de ses pouvoirs, nous ignorons dans quelles conditions et pour quelles causes, en faveur de son neveu Dja'far ben Mousa, fils de son prédécesseur. Il semble que Dja'far ait eu une existence moins agitée d'événements fâcheux que les cheikhs précédents car le Tal'at oui Mochtari nous donne peu de détails sur sa vie. Nous savons simplement qu'il fit restaurer la mosquée de El Khelouat, à Tamegrout. Il mourut en 1157 (1744 J- C).

YOUSEF BEN MOHAMMED EL KEBIR.

6^e Cheikh Naciri, 1157 à 1197.

Il eut pour successeur un des frères consanguins de son père, Yousef l'un des fils que Mohammed ben El Kebir avait eu de son esclave Ya'qout !

Sidi Yousef jouissait déjà d'une haute réputation de science et de vertu. Avant de donner, comme supérieur des Naciria, les ouerds aux mourids, il se sanctifia par une visite aux combeaux de Moulay IJriss à Fez et d'Abdesselam Ben Mchich au Djebel 'Alam. Il semble que sa direction ait été marquée par une très active diffusion de l'ouerd des Naciria et par une moindre tension dans les rapports de la zaouia avec le Makhzen. Le cheikh de Tamegrout figurait parmi les notables du Maghrib qui vinrent prêter serment de fidélité à Sidi Mohammed ben Abdallah lors de son intronisation en 1761 (J. C).

Sidi Yousef mourut en 1197 (1783 J. C). Il avait eu 25 enfants mâles — (sans parler des filles) qui tous, dit un biographe « arrivèrent à l'âge d'homme et enfourchèrent chevaux et mulets ».

Plus nous approchons de la période contemporaine, plus les sources écrites dont nous disposons deviennent pauvres en renseignements et en détails sur la vie des Cheikhs de Tamegrout, soit qu'ils n'aient pas d'histoire, soit que les annalistes aient jugé plus prudent de se taire sur des événements trop peu éloignés des générations actuelles.

ALI BEN YOUSEF.

7^e Cheikh, de 1197 à 1235.

A Sidi Yousef succéda son fils Sidi Ali dont on nous

I. La biographie du Cheikh Yousef est écrite dans la *Raouda* d'Abou \ve Rebi' Soleïman el Haouât.

dit qu'il suivit les traces de ses ancêtres et mourut en 1235 (1818-1819).

ABOU BEKR BEN ALI.

8° Cheikh, de 1235 à 1251.

Abou Bekr ben Ali mourut en 1281 (1864-1865) après 46 années de direction sur laquelle, comme pour ses deux prédécesseurs immédiats, nous ne pourrions être renseignés que par des sources orales.

MOHAMMED BEN ABI BEKR.

9° Cheikh, de 1281 à 1304.

Ce Cheikh prit la direction de la zaouia à la mort de son père et prédécesseur. Il suivit les traces de ses ancêtres, fit de nombreuses visites au tombeau de Sidi Abdesselam ben Mchich et mourut le 15 de Rebi i° 1304 (1886 J. C.) dans la zaouia d'Adaououar de Ras El Ouad.

MOHAMMED EL HANAFI BEN MOHAMMED BEN ABI BEKR.

10° Cheikh = 1304. 1325.

À la mort de Mohimmed, l'intervention du pouvoir central se marque, pour la première fois sans doute, dans les affaires intérieures de la zaouia. Ce fut en effet sur l'ordre exprès du Sultan Moulay El Hasan que le 10° Cheikh de Tamegrout succéda à son père. Il semble que jusqu'alors chaque cheikh ait été désigné par son prédécesseur immédiat et se soit passé de l'investiture du Sultan. Cette intervention du makhzen fut amenée par les compétitions dont la baraka du chikh de Tamegrout devint l'objet à la mort de Mohammed ben Abi-Bekr... « après la mort de Sidi Bou Bekr la baraka des Naciria fut revendiquée par Sid-El Hanafi, son fils, et par Sid-el Habibi son neveu. Cette discussion dans laquelle chacun entraînait une partie des fidèles, partagea la confrérie en deux camps dont les luttes tarirent également la fortune et le prestige. Les Draoua se désaffectionnèrent de leurs ch.urf, la ziara s'en ressentit, et le budget de la Zaouia, grevé par les lourdes charges de l'hospitalité et de la guerre, devint insuffisant. Il fallut contracter des dettes. Les Ait Atta, qui avaient été, tour à tour alliés des deux préten-

dants, avancèrent quelque argent puis en réclamèrent le remboursement : -et, comme on tardait à acquitter leur créance, ils attaquèrent Tamegrout et en pillèrent un quartier.

Sid el-Habibi se retira le premier; il emmena ses lemmes, ses serviteurs et partit pour le Sous où il tonda, ou seulement restaura, la zaouia d'Adouar.

Quant à Sid el-Hanafi, resté seul pour faire face aux exigences des créanciers de la zaouia et aux charges de l'hospitalité, il partit en voyage, et, depuis deux ans, il circule dans le Sud marocain, quêtant pour remplir son trésor vide, et s'efforçant de réchauffer par sa présence la charité et le zèle attiédis de ses fidèles

La mort mit fin en 1325 (1907 J. C.) aux tribulations du chikh Mohammed el Hanafi et la niqâba des Nâciria revint à son ancien compétiteur évincé le chikh Ahmed ben Abi Bekr.

AHMED BEN ABI BEKR IBN NACER.

II^e chikh (ou naqib) de la Zaouia, 1325.

A la mort de Mohammed ben Abi Bekr (Bou Bekeur) survenue en 1304 (1907 J. C.) Mohammed El Hanafi, son fils, s'était vu disputer la baraka paternelle par son oncle Ahmed ben Bou Bekeur qui invoquait à l'appui de sa prétention la supériorité de l'âge. Chacun des deux compétiteurs se constitua un groupe de partisans qui se livrèrent, comme on vient de le dire, une guerre ruineuse pour les intérêts matériels et pour le prestige moral de l'ordre des Naciria. Moulaye El Hasan instruit de ces compétitions manda les deux rivaux à Fez et trancha leur différend en faveur de Mohammed El Hanafi qui avait su présenter de judicieux arguments métalliques à des membres du makhzen prompts à les entendre et habiles aies faire valoir. Sidi Ahmed, évincé, reçut de son côté quelques compensations pécuniaires.

Pendant le séjour qu'il fit à Marrakech comme Khalifa de son frère, Moulaye Abd el Hafid, cherchant à s'assurer pour le succès de ses desseins le concours de personnages influents, n'eut garde de négliger Sidi Ahmed et des rapports constants, ressemblant

1. De Segonzac : *Au coeur dt l'Atlas*, pp. 9J-94- Comme on le verra par les lignes qui suivent, le véritable.compétiteur de Mohammed el Hanafi était son onde et non pas son cousin.

fort à une étroite amitié, s'établirent entre les deux hommes. Aussi, lors de la chute de Moulaye Abd el Aziz, le naqtb des Naciriin fut-il l'un des plus actifs partisans de la cause hafidiste. Quand cette dernière eut triomphé, Sidi Ahmed Ibn Nâcer qui devait à son amitié avec le nouveau souverain la niqâba des Naciriin devenue vacante par la mort de Mohammed el Hanafi, fut en grand crédit au makhzen. Par lettres-patentes spéciales, Moulaye Abd el Hafid conféra à son fidèle partisan le droit de disposer, comme il l'entendrait, des revenus des habous constitués au profit de toutes les zaouias naciria du Maroc. Appliquées avec leur sens le plus large par le bénéficiaire, ces lettres-patentes permirent à celui-ci d'affecter à ses besoins personnels et à ceux de sa famille, des revenus constitués au profit d'œuvres pies. La plupart des zaouias succursales de Tamegrout n'ont pas cessé depuis lors de protester contre cette interprétation léonine du texte chérifien

La déposition de Moulaye Abd el Hafid fut presque aussitôt suivie de l'exode à Tamegrout du chikh Ahmed et de sa famille. Bien que le sultan Moulaye Yousef lui eût donné une preuve de ses dispositions bienveillantes, en confirmant, par une mesure de générosité qui ne lui coûtait pas plus cher qu'à son prédécesseur, le dahir hafidien dont il vient d'être question, l'ancien ami de Moulaye Abd el Hafid jugeait le séjour de Fez peu sûr pour lui. Rentré dans sa zaouia le cheikh Ahmed entretint pendant quelque temps des intelligences avec el Hiba en qui il voyait un moudjahid désintéressé, et mit à son service le prestige et l'influence dont dispose le chikh de Tamegrout. Mais soit qu'il ait été désabusé sur le compte du désintéressement, d'El Hiba, soit qu'il n'ait plus foi dans la fortune de celui-ci, Sidi Ahmed a rompu avec le fils de Ma-WAïnin et adopté à l'égard du régime nouveau une attitude expectante. Cependant, au début de l'année 1917, il a chargé son fils de présenter une hedia à S. M. Moulaye Yousef. En juin 1914 il avait envoyé au Résident général une lettre de félicitations à l'occasion de l'entrée de nos troupes dans Taza. Il est à espérer que ces

1. En 1917 ces protestations qui ne s'étaient fait entendre que dans l'intérieur des zaouias naciria, devinrent publiques et même très vives dans les deux zaouias de Rabat et de Salé. lorsqu' le ministère des Habous, par application d'une mesure générale, voulut prendre sous son contrôle les habous des zaouias comme il l'a fait pour les habous des mosquées.

bonnes dispositions se maintiendront et ne feront même que s'accroître.

ROLE RELIGIEUX ET SOCIAL DE LA ZAOUIA DE TAMEGROUT

Le biographe d'un des cheikhs de Tamegrout nous dit : « qu'il résida constamment dans la zaouia, occupé de tout son zèle à établir la religion que Dieu a révélée, à donner une vie nouvelle à la tradition du Prophète, à éteindre l'hérésie, à nourrir les voyageurs, supportant les vexations auxquelles il était en butte de la part de ses voisins et des détenteurs du pouvoir à son époque »*. Cette formule définit assez bien le rôle religieux, social et politique d'une zaouia telle que celle de Tamegrout.

Avant tout, le rôle d'un fondateur de zaouia est, à ses propres yeux, celui d'un missionnaire qui convie les populations infidèles à embrasser l'Islam (Iad'i ila Allah di! J, t qui maintient celles qui sont déjà islamisées dans l'exacte observation de la foi ^j Ji k>li! Iqâmat eddin) et qui veille à ce que chaque converti règle tous les actes de sa vie sur la SouDna, la tradition laissée par le prophète. Il s'agit donc d'enseigner la doctrine de l'Islam, de faire connaître le texte sacré et la véritable Sounna telle que les traditionnistes les plus autorisés l'ont établie par leurs travaux critiques, et de faire une guerre inexpiable à toutes les anciennes coutumes que l'instinct héréditaire légué par leurs ancêtres païens aux nouveaux musulmans, fait survivre et se manifester bien des siècles même après l'islamisation. « La *coutume* et ceux qui la suivent, dit le Cheikh Mhammed Ibn Nacer dans ses Adjouïba, sont condamnés au feu éternel. La Sounna est la* règle, de préférence à la coutume ! » « H faut entendre ici, dit un commentateur, la coutume qui n'a pour elle ni un texte sacré ni une tradition prophétique, car elle est, dès lors, une hérésie, toute hérésie est un péché et tout péché est puni des flammes éternelles comme l'a dit

le prophète, que Dieu le bénisse et lui accorde le Salut ! »¹. C'est ainsi que le cheikh M'hammed combattait la superstition des jours néfastes. « Dans la doctrine de Malek, disait-il, tous les jours sont à Dieu et s'abstenir pendant certains d'entre eux de faire un voyage ou un acte quelconque, c'est enfreindre la défense que fait la loi religieuse de tirer des présages, »

En toutes circonstances, même dans celles où l'on est le plus fidèle à la coutume, telle que le mariage, la coutume des ancêtres est combattue : « J'ai marié, un jour, une de mes cousines, rapporte M'hammed Ibn Nacer dans ses Adjouïba, et je n'ai pas exposé plus de frais que ceux d'une grande écuelle de couscous pour les Tolba ; nos ancêtres avaient à cet égard *des usages que nous avons répudiés* pour nous attacher à la Sounna du prophète de Dieu. Aussi nous mettons-nous fort peu en dépense pour le repas de noce et pour le douaire » Tous les actes ordinaires de la vie sont rinsi jugés à la lumière de la Sounna et proscrits s'ils ne sont légitimés par un texte de Coran, un propos, ou un acte de la vie du Prophète

Cependant la coutume ou certaines pratiques superstitieuses étaient parfois les plus fortes. Du cheikh M'hammed Ibn Nacer lui-même, qui fut soucieux jusqu'à la dernière minute de sa vie mortelle, d'éviter la plus légère transgression de la Sounna, nous connaissons au moins une concession indulgente à ce qu'aucun hadith ne recommande. Un de ses plus fidèles disciples¹ le pria de vouloir bien lui cracher dans la bouche, désirant donner ainsi à son esprit une capacité plus grande pour absorber la science du visible et de l'invisible. Le Cheikh se prêta complaisamment à cet acte qui pourtant ne s'appuie, croyons-nous, sur aucun hadith.

La zaouia n'est pas seulement un centre religieux qui exerce son action dans une aire déterminée; elle est également un séminaire d'où sortent des missionnaires fondateurs d'autres zaouias qui, de proche en proche, porteront plus au loin, par étapes

¹ i. *Tal'al oui Mochtari*, t. I, p. 299.

2. *Tal'at oui Mochtari*, t. I, p. 502.

∴. Ce disciple, Sidi Abou l'Abbes Ahmed Ben Abdelkider El Tastaouti, paraît avoir été un homme assez singulier et mal équilibré qui finit par ses croire et se dire « maître de l'heure » si bien que ses propres disciples, inquiet pour eux-mêmes des conséquences de cette attitude, prévinrent discrètement le Sultan Moulay Ismael qui le tint en prison pendant deux années.

successives, la connaissance du Coran, et la pratique de la Sounna. C'est ainsi que Abou Dja'far Ali, l'un des fils que le cheikh Mohammed Ibn Nacer eut de Meriem Tahninet, quitte la zaouia de Tamegrout à la mort de son père et en 1674 fonde dans le Sous, près d'Aoulouz, au lieu dit Ras El Oued, la zaouia d'El Bôur. Une partie de ses descendants possède encore cette zaouia? mais d'autres essaimèrent ailleurs. On trouve des descendants de son petit-fils, Nouh, à Ourikat Aghmat. sOt»sl iSjjj.

Ismaël, un des descendants du même Abou Dja'far 'Ali faisait, il y a quelques années, par le seul effet de sa baraka, rentrer une montagne dans les entrailles de la terre. Ce miracle est fameux dans toute la tribu des Hayaïna où il s'est produit.

M'hammed Es Seghir, fils de Mohammed Ibn Nacir I^e cheikh Naciri de Tamegrout, a pour fils Ahmed qui fonde la zaouia d'El Baraka.

Un de ses descendants, Mohammed, surnommé Abba Nou, est enterré sous une coupole à Ouârzazât. On trouve de ses descendants dans les Hentifa îa.- chez les Sofian, dans la Chaouia, à Larache, dans le Sous et dans le Drâa.

Yousef, 6^e Cheikh Naciri de Tamegrout a un de ses descendants qui meurt dans la zaouia d'Iracen, au Sous. D'autres se trouvent : à Oumm El Djedid, à Mazouda près de Marrakech, à Settat, à Tideli près de Demnat (Demnat paraît être un centre important de Naciria) dans les Mesfioua, à Meknès et chez les Beni Ifran du Sous.

La descendance d'Abdallah ben Mohammed El Kebir qui fut cheikh de Tamegrout pendant quelques mois, se répartit entre Todgha, Ferkala, Tounfit, Aït Bou Zid, Doukkala, Rabat, Ghiatsa.

Les descendants de Dja'far, 5^e cheikh Naciri de Tamegrout, sont fixés à Ounîla et à Tadoulan des Aït Zineb.

Toute une branche des Naciri s'est fixée à Chefchaoun.

L'extraordinaire prolificité de ces patriarches explique la vaste dispersion de leurs descendants. M'hammed ben Nacer a ta enfants mâles; Yousef, son fils, en a 25 : un des fils de ce dernier, Mohammed en a iS. La plupart d'entre eux, formés à l'apostolat par un dressage héréditaire, vont dans les régions berbères, mal ou non encore islamisées, porter le Coran et la Sounna. Des disciples, qu'un long contact avec la baraka du maître, la prédi-

lecion qu'il leur a marquée, l'enseignement qu'ils ont recueilli, les grâces particulières que Dieu leur a accordées en conséquence, ont rendus propres à ce rôle vont également porter au loin la bonne parole et fonder des zaouias qui, d'abord extrêmes avant-postes de l'islamisation, deviennent à leur tour centres principaux d'où partent et essaient quantité de zaouias nouvelles.

Réserve faite pour l'obstacle qu'un respect trop timoré de la Sounna peut mettre à l'adoption de certaines formes de la civilisation européenne, il semble que les services sociaux rendus dans le passé par la zaouia de Tamegrout ne puissent être évalués trop haut.

La propagande musulmane a pour condition *Y enseignement* du Coran et de la Sounna qui sont la loi à la fois religieuse et civile réglant aussi bien les rapports sociaux et les actes de vie quotidienne que les rapports avec la Divinité. La zaouia doit assurer par suite le bienfait de l'enseignement à tous ses degrés, depuis la lecture et l'écriture apprises aux tous jeunes enfants jusqu'au droit, à la théologie et à la métaphysique du soufisme enseignée aux Tolba.

Voici une liste des textes étudiés aujourd'hui à la znouia de Tamegrout comme ils l'étaient au temps du cheikh Mohammed Ibn Nacer : Le Mokhtasar de Sidi Khelil, le Tashil d'Ibn Malek avec son commentaire par Ibn 'Aqil, la Kâfia d'Ibn El Hadjib avec son commentaire par Er Râdj (?), la Khazradjia, le livre d'Ibn Atia sur le partage des successions, la Soghra d'Es Snoussi avec son commentaire, El Haoudi avec le commentaire d'Es Snoussi, l'El Kâh fi 'Ilm El Qaouâfi, 1 Alya d'Ibn Malek, la Djarroumia avec son commentaire par Makoudi, le livre d'Ibn 'Abbad sur les Hikam; l'Ihia Ouloum ed Din d'El Ghazzali; le Silah el Moumin, l'Ec Targhib oua-t-Tarhib oua Isti'ab d'Abou Omar ben Abd'el Barr, le Sahih d'El Bokhari et celui de Moslem, l'Idah d'Abou Ali El Farisi, El Djomal, d'Ezzadjadj, le livre de Sibaouiyeh, le Mofassal deZamakhchari, le Djama* El Djaouâmi' de Soyouti, la Lamiat el Arab, etc..

La méthode d'enseignement du Cheikh M-hammed consistant à se borner à donner des éclaircissements sur le texte lui-même et sur les passages du commentaire s'y rapportant. « C'est ce qui est le plus utile pour les débutants, disait-il; multiplier les citations extraites d'autres ouvrages présente plus d'inconvénients

que d'avantages' ». Cette doctrine fut adoptée par l'un de ses plus brillants disciples, un des noms marquants dans la littérature marocaine, le Cheikh El Ioussi : « La vraie méthode en matière d'enseignement, dit El Ioussi dans sa Fihrisi, consiste à donner un texte exact et à en éclaircir les obscurités. Tout ce qui est outre&cela est plus nuisible que profitable. » Les sciences physiques et expérimentales sont exclues de cet enseignement qui comporte principalement, on le voit, l'étude d'ouvrages de grammaire, de jurisprudence et de théologie. Il n'en a pas moins eu son utilité pour conserver dans les générations successives qui ont vécu à l'ombre de la zaouia, l'aptitude aux travaux intellectuels. Ce sont en effet de ces études qui présentent l'avantage de « donner de la subtilité à l'esprit » suivant le mot d'un diplomate célèbre.

En des temps troublés tels que ceux où vécut le cheikh M'hammed. alors que le Maroc, déchiré par les guerres intérieures, était le théâtre de massacres, de destructions et de pillages, Tamegrout fut un asile où la science continua à être enseignée et où les livres qui en conservent le dépôt furent mis à l'abri des destructions.

C'était un dicton courant, au rapport de l'auteur du *Nachr El Mathani*, que, sans trois personnages; Sidi • M'hammed Ibn Nacer dans le-Drâa, Sidi M'hammed ben Abi Bekr Ed Dilaï à Ed Dila, et Sidi Abdelkader El Fasi à Fez, la science aurait complètement disparu du Maroc au xi^e siècle à cause des nombreux troubles civils qui y régnèrent.

La bibliothèque de la zaouia, qui passe pour être aujourd'hui une des plus riches du Maroc, fut jusqu'à ces derniers temps l'objet de la sollicitude spéciale des cheikhs de Tamegrout. M'hammed acquit de nombreuses copies de manuscrits, en fit de sa propre main à un moment où telle était sa pauvreté que lui et sa famille dormaient à même le sol, ou quelquefois sur des fibres ou sur des branches de palmier, faute d'avoir de quoi faire l'acquisition d'une natte pour leur servir de lit. Un de ses disciples lui ayant envoyé une natte pour qu'il pût s'y coucher le Cheikh s'en priva au profit de ses livres sous lesquels il la plaça pour les préserver de l'humidité du sol. Plus tard, les offrandes affluant à la zaouia et sa situation matérielle s'étant améliorée, il n'hésitait pas à donner la somme, alors considé-

i. *Tal'at oui Mochtari*, x. I, p. 159.

nable, de 800 mitsquals, en monnaie de l'époque, pour une copie du Kirab ou l'Hilia d'Abou Naïm Ei Isbahâni. A la mort du cheikh M'hammed, cette bibliothèque était déjà assez importante pour que le cheikh Ahmed construisît un bâtiment spécial pour la loger. Ses successeurs continuèrent à l'enrichir.

L'influence morale du spectacle d'une vie entièrement consacrée aux pratiques de la piété, à la lutte contre les passions, au contrôle incessant de soi-même dans les actes les plus ordinaires de la vie, ne pouvait manquer d'avoir l'effet salutaire d'affiner et d'adoucir les mœurs rudes de populations qui, tout occupées à lutter pour contraindre un sol ingrat à les nourrir, conservaient plus que d'autres, placées dans des régions mieux favorisées de la nature, la brutalité primitive. Le cheikh M'hammed rencontra un jour un jeune garçon qui poussait devant lui un âne chargé d'une caisse de dattes; le malheureux animal boitait péniblement. Emu de compassion le Cheikh demanda à l'enfant le nom de son père et quand il le connut : « Dis à ton père, ordonna-t-il, que je décline toute responsabilité morale en ce qui le concerne s'il ne laisse pas cet âne reposer jusqu'à sa guérison' ». Le tabac était interdit, la pratique de l'alchimie défendue, l'exemple d'une honnêteté scrupuleuse donné, comme dans le cas du marchand de tabac qui, ayant introduit l'herbe interdite dans la zaouïa, vit sa marchandise confisquée et brûlée mais après avoir été toutefois désintéressé de son prix. A la vérité, on trouve des cas où ces leçons de scrupule de conscience sont parfois méconnues. Abou Errebi' Sliman ben Mohammed El Hououât appartenant à une branche des Ibn Nacer fixée à Chefchaoun parle dans sa « Raouda » du Cheikh de Tamegrout, Yousef ben Mohammed El Kebir, qui passa par cette ville au retour d'un pèlerinage au tombeau de Sidi Abdesselam ben Mchich et il raconte à cette occasion l'anecdote suivante : « Pendant son séjour à Chefchaoun, le Cheikh Sidi Yousef avait fait conseiller à ma mère de vendre les jardins de palmiers et enclos situés dans leur zaouïa du Drâa et faisant partie de la succession laissée par mon père, ces biens étant trop éloignés pour nous être de quelque avantage. Il lui conseillait en même temps de donner mandat pour cette liquidation au cousin de mon père et allié du cheikh Sidi Ahmed Ibn Nâcer, le fqih, objet de la bénédiction

1. *Tal'at oui Mochtari*, t. I, p. 290,

divine, exclusivement consacré au service de Dieu, Abou Mohammed Abdallah ben Erthàmi ben Ahmed ben Mohammed El Branesi Echchefechaouni fixé dans le Drâa avec ses enfants. Ma mère suivit ce conseil, fit faire toutes les pièces légalement nécessaires et les remit au cheikh qui partit en paix- Jusqu'ici j'ignore roalement ce que le mandataire a fait par la suite. Je sais pourtant qu'il est toujours vivant, Dieu lui pardonne! Je n'éprouve nullement la nécessité de réclamer ces fonds, à cause de la difficulté d'opérer ces rentrées joint à ce fait que Dieu m'a donné des biens suffisants pour me permettre de m'en passer, louanges et grâces en soient rendues au Très-Haut' ».

Mais au point de vue matériel, les services sociaux de la zaouia ne sont pas moindres. Sa présence dans ces régions désolées y permet une* certaine activité commerciale à la faveur de laquelle des progrès matériels s'introduiront peu à peu. Elle fixe dans les sables une population qui en restreint le domaine, gagne sur le désert de nouveaux terrains de culture, et met de la vie et de l'activité là où régneraient sans elle le silence et la mort. Les voyageurs « les fils du chemin », que les affaires ou le pieux motif d'un pèlerinage amènent en ces lieux, trouvent à la zaouia gîte et souper. A la vérité la chère y est assez maigre et il ne faut point s'attendre à y saisir quelques occasions de franches lippées.

Parlant dans son Inârat oui Basâir, de la résignation et de la pauvreté du cheikh M'hammed Ibn Nacer à ses débuts, Aboul Abbâs Elhachtouki nous dit quel est l'ordinaire de la zaouia : « Je l'ai vu (le cheikh M'hammed) dans ma jeunesse, alors que je me trouvais dans sa zaouia de Tamegrout pour y apprendre les sciences coraniques etc .. apporter lui-même aux Tolba delà bouillie de farine ou du lait aigre. Il nous gratifiait chaque mois d'une large gamelle (sohfa) de dattes. Le soir nous avions un peu de couscous dont chaque Taleb, à son tour, recevait du Cheikh 3Īnsi trois ou quatre bouchées: « Toiba ! disait le Cheikh, par Dieu, notre famille et les gens de la zaouia ne mangent rien de plus que ce que vous mangez ».

Par suite, la zaouia ayant prospéré, la chère y fut moins simple, bien qu'on y ait toujours conservé la tradition de ses premiers fondateurs de ne présenter aux hôtes que des n enus très réduits.

i. *Tal'at oui Mochturi*, t. II, p. 144.

Un usage assez touchant voulait que les enfants du Cheikh M'hammed, eux-mêmes, allassent à tour de rôle porter le repas aux hôtes de la Zaouia et l'appétit de ces derniers se révélant moins onéreux quand son fils Ahmed était chargé de porter les plats, le cheikh M'hammed reconnut en ce fils les marques certaines d'une baraka supérieure.

Dans ces régions infestées par les coupeurs-de route, les cheikhs de Tamegrout assuraient aux voyageurs une sécurité relative, que le pouvoir central était impuissant à faire régner. La légende populaire symbolise ce rôle tutélaire dans un miracle qu'elle prête à Sidi Ahmed ben Ibrahim prédécesseur d'Ibn Nacer.

Un notable des Fechtala venait ordinairement conduire des moutons dans le Drâa et descendait dans la zaouia. Quelques individus vivant de brigandage menacèrent un jour de le détrousser. Ce marchand se trouvant précisément avoir sur lui des sommes considérables, le cheikh Ahmed ben Ibrahim leur fit demander de le laisser passer sans l'attaquer, mais il s'y refusèrent. Le Fechtali prolongeant son séjour dans la zaouia le cheikh Ahmed lui donna l'ordre de partir; « Monseigneur, dit l'homme, j'ai peur que ces gens là ne m'ôtent la vie — Tu n'as rien à craindre lui affirme le Saint — ». Le marchand se mit donc en route et, arrivé à un certain endroit, il fut attaqué par ces brigands qui l'entourèrent, lui et ses compagnons. Ils se trouvaient dans cette situation critique lorsque, soudain, un lion énorme et d'une forme terrifiante, chargeant les brigands, les dispersa, chacun fuyant seul de son côté. Or, jamais auparavant on n'avait vu de lion en cet endroit. Dieu sauva ainsi cet homme, en dépit de leurs mauvais desseins ! »

Tamegrout était gîte d'étape et point de départ des caravanes. A celles-ci, les cheikhs accordaient une protection rétribuée dont ils tiraient d'appréciables revenus. Un certain El Hadj Ali Es Soussi, serviteur d'Ahmed le Khalifa, 2^e Cheikh Naciri de la Zaouia, rapporte de la façon suivante comment une caravane fut miraculeusement sauvée.

« Le Cheikh (Ahmed le Kalifa, 2^e Cheikh de Tamegrout) me fit partir avec une grande caravane qui se rendait au Soudan pour y effectuer des opérations commerciales. Arrivés à un point d'eau, des Arabes Oulad Délim, nous établîmes notre camp près de l'aiguade. Nous avions à peine eu le temps de nous reconnaître que des cavaliers et des hommes porteurs de mousquets arrivaient

vers nous avec le dessein de piller la caravane et montaient leurs tentes à quelque distance. La crainte fut générale et nous nous préparâmes à livrer bataille aux nouveaux venus. Nous avions en effet avec nous, dans la caravane, plus de 1.000 mousquets ; quant à l'ennemi il en comptait encore bien davantage. On se prépara donc résolument au combat. Au moment de la méridienne, ayant cédé à un léger sommeil, je vis soudain se dresser devant moi le cheikh Ahmed Ibn Nacer (Dieu soit satisfait de lui !) Il était vêtu d'une simple tunique (qachchâba) de toile, sa tête était ceinturée d'une grossière étoffe de laine et sa main tenait un bâton muni à son extrémité d'une pièce de fer dont il me porta un coup à la poitrine ; j'en sentis le froid jusque dans mes entrailles : « Va, me dit-il, trouver le cheikh N..., l'un des cheikhs de ces arabes et dis-lui que j'ai fait le serment par Dieu que, si cette caravane, perd quelque chose, je le lance (peut être dit-il, je le projette) jusqu'à tel endroit ». Je me réveillai saisi de terreur. Nous avions parmi nous le Chérif, objet de la bénédiction divine, Moulaye Hâchem El Hasani, habitant d'Elqsâbi, auquel je dis : « Réjouis-toi ! nous nous tirerons de ce mauvais pas, s'il plaît à Dieu ! J'ai vu en songe le cheikh Ahmed qui m'a dit telle et telle chose. Moulaye Hâchem annonça cette bonne nouvelle à tous en les invitant à taire offrande (à la zaouïa du cheikh). Un instant s'était à peine écoulé que nous vîmes quatre cavaliers de ces arabes nous faire des signes de loin en nous disant de désigner quelqu'un de nous pour s'aboucher avec eux. Mais il ne nous paraissait pas que nous eussions à nous y fier. Enfin, prenant mon mousquet, je m'avançai vers eux et nous engagâmes la conversation. Il se trouva que ces individus étaient précisément l'homme même donc le cheikh m'avait parlé, accompagné de ses fils, je lui racontai la vision que j'avais eue. « J'ai vu en songe, me dit-il à son tour, le cheikh Ahmed tel qu'il vous est à vous même apparu et il a fait serment que si la caravane perdait quelque chose il me traiterait de telle et telle manière. Quand à vous il ne vous sera pas fait de mal. N'ayez aucune crainte, à moins que nous ne mourions moi et les 400 cavaliers mes contribules. Eux et moi nous livrerons combat pour vous défendre contre quiconque voudrait vous attaquer ». Après quoi il retourna vers les Arabes et parla quelque temps avec eux. Ils voulurent d'abord livrer combat et s'y préparèrent, mais le cheikh réussit à les en dissuader. Tous alors nous saluèrent et nous demandèrent

de leur donner de l'eau attendu que nous étions arrivés avant eux à l'aiguade. Nous nous exécutâmes. La caravane échappa ainsi au danger (louange à Dieu!) grâce à la baraka du cheikh Ahmed et à la protection que le Très Haut lui accorde.

Les gens de la caravane se taxèrent à 200 dinars d'or comme offrande au cheikh Ahmed, somme que je perçus immédiatement. Ils s'étaient engagés à payer pareille somme dans un certain délai, mais je ne pus taire rentrer celle-ci parce que nous fûmes par la suite séparés les uns des autres. Revenu à la zaouïa du Cheikh dans le Drâa, j'allai le trouver pour lui faire mes salutations lorsqu'il me dit, de lui-même, alors que personne n'était venu le trouver ni ne l'avait renseigné : « Voyons ce dépôt que tu as reçu pour m'être remis ! — Le voici Monseigneur, répondis-je, et le tirant de ma poche, je le lui remis. (Dieu soit satisfait de lui)'. »

ROLE POLITIQUE

L'austérité, la foi, la science des cheikhs de Tamegrout n'étaient pas, on le voit, le seul titre à la vénération des populations qui les entouraient. Le pouvoir central étant en carence ou insuffisant à assurer sa tâche, c'est aux Marabouts de Tamegrout que les habitants d'une partie du Drâa devaient de connaître, dans une certaine mesure, quelques-uns des bienfaits d'une organisation sociale régulière. Tamegrout était une protection contre les exactions des fonctionnaires du Makhzen, contre les excès des bandouliers qui, lors des guerres entre les fils d'El Mansour ou à la fin de la dynastie saadienne et pendant les débuts de la dynastie alaouite, ravageaient ces régions déjà trop souvent éprouvées par la disette ou les sauterelles. La crainte révérentielle qu'inspiraient les cheikhs de Tamegrout, contenait quelque peu les exacteurs et les pillards. Ce rôle de défenseur de l'opprimé et de redresseur de torts fut constamment joué par les chefs de cette zaouïa et nombreux furent ceux qui eurent à les en remercier soit par des poèmes, comme le fit le Oïji Mohammed ben Hadj Zeniber, habitant de Salé, pour le Cheikh Sidi Dja'far, soit par d'autres marques plus positives et plus matérielles de leur reconnaissance.

1. *Tal'at oui Mochtari*, t. II, p. 105.

Les Cheikhs s'acquittèrent avec le même zèle du rôle de pacificateurs entre tribus. Un biographe nous donne le texte d'une lettre adressée par le cheikh M'hammed à [deux [fractions en conflit. Les termes en sont laconiques et impératifs. « A la tribu des Beni X. et à la tribu des Beni Z... Salut! Craignez Dieu à l'occasion des ces excès impies auxquels vous vous portez les uns contre les autres et où se consomme la perte de la foi. J'ai conclu pour vous la trêve de Dieu avec quelqu'un pour la garantir et châtier qui l'enfreindra. Cette trêve sera de 40 jours commençant le... pour finir le... C'est à Dieu qu'il faut demander toute assistance. Ecrit par M'hammed Ibn Nacer qui attend une réponse.', »

Ahmed le Khalifa eut à jouer ce même rôle entre deux fils du sultan Moulay Ismaël qui se faisaient la guerre dans l'oued Drâa. Le Saint était d'ailleurs directement intéressé à l'affaire car le théâtre de la querelle était à Ighlan où se trouvait une zaouia relevant de Tamegrout et dirigée par son oncle. Aussi n'hésita-t-il pas à faire un miracle pour résoudre au plus tôt le conflit.

Moulay Abdelmalek tenant son frère Moulay Abou-n-Nasr assiégé avec 400 cavaliers, ses partisans, dans la Kasbah d'Ighlan, le cheikh Ahmed entra en pourparlers avec Abdelmalek pour obtenir qu'il levât le siège : « Je ne le ferai, signifia le prince, qu'à la condition que mon frère aille avec sa troupe rejoindre le Sultan, ou plutôt, dit-il en se reprenant aussitôt, à la condition qu'il livre ses armes et chevaux ; il ira ensuite avec ses hommes où bon lui semblera ». « Perfidie! s'écria le Cheikh qui se fit introduire auprès de Moulay Abou-n-Nasr et lui dit : Levez-vous et sortez sous mon couvert ». « Non pas, répondit Abou-n-Nasr à moins que vous ne vous portiez garant qu'il ne m'arrivera rien ». « C'est Dieu, s'écria le Cheikh ému de colère, qui sera votre garant et vous protégera ! », et il se leva suivi par Abou-n-Nasr qui sortit accompagné de ses partisans. A leur vue, les soldats de Moulay Abdelmalek coururent à leurs chevaux et se mirent en devoir de les poursuivre. Mais le Cheikh Ahmed s'étant simplement tourné de leur côté, ils furent aussitôt, par l'ordre de Dieu, enveloppés dans une trombe qui s'éleva dans les airs, abattit les tentes, aveuglant les acteurs de cette scène au point qu'on ne distinguait plus même l'individu qu'on avait

auprès de soi. En même temps une voix criait : « Ne bougez pas ! » Le tourbillon étant exactement limité à l'espace qu'occupaient les partisans u'Abd El Malek, sans le dépasser ni à droite ni à gauche, Abou-n-Naçr et sa suite purent gagner au pied et échapper à leurs ennemis.

Il a été observé plus haut que, vis à vis des Sultans, l'attitude des Cheikhs de Tamegrout fut, autant que possible, celle d'une réserve prudente, « On ne le voyait jamais faire antichambre dans le palais d'un Prince », dit un biographe en parlant de l'un d'eux.

S.,LJ IM'J ^ ^j

Ils semblent surtout avoir voulu être maures chez eux tout en évitant de se placer dans cette opposition violente et armée avec le Makhzen qui fut plus tard l'attitude des Derqaoua à l'égard de l'autorité turque dans la province d'Oran. Il est peut-être utile de remarquer ici que les Naciria ne sont pas une société secrète. L'ouerd et le Dikr n'ont rien de mystérieux ; ils se communiquent au besoin par lettre quand celui qui demande l'affiliation réside trop loin pour les recevoir personnellement. Les Naciria ne dissimulent nullement leur qualité, et beaucoup, se conformant à une tradition léguée par le cheikh M'hammed, portent une marque ostensible de leur affiliation sous forme de trois petits traits de tatouage en avant des tempes complétés quelques-fois par un signe semblable entre les deux sourcils. Ce signe est appelé par les Naciria le « Sceau des cheikhs ».

Le cheikh M'hammed en marquait tous ses enfants dès qu'ils atteignaient l'âge de sept ans, à l'imitation du Prophète qui avait donné à ses compagnons une marque spéciale pour les reconnaître au jour de la Résurrection- Le Cheikh voulait en outre que ce tatouage fût le signe affirmant que Us Naciria appartenaient à Dieu comme un esclave à son maître conformément à l'usage de marquer le plus souvent d'un trait sur les deux joues l'esclave né à la maison si bien que dire à quelqu'un : « Je suis pour vous comme l'esclave marqué aux deux joues » est devenu une expression courante pour signifier le comble de l'obéissance.

Les Cheikhs de Taniegrouit apportaient un si grand soin à affirmer leur détachement complet de toute ambition politique qu'ils se privèrent de la satisfaction de prendre part aux guerres contre les Chrétiens pour éviter le soupçon de rechercher une popularité qui les porterait au pouvoir suprême comme il était arrivé à d'autres avant eux. « Et pourtant, il n'est pas douteux,

dit un biographe"du cheikh M'hamed, que si ce dernier avait marché contre les infidèles, toutes les populations du Maroc l'auraient suivi, et particulièrement celles du Drâa, du Sous et des régions adjacentes. »

Mais chez eux, les Cheikhs se refusaient à appeler dans le Khotba du vendredi les bénédictions divines sur le Sultan régnant.' C'était là, selon eux, une pratique contraire à la Sououna. Cette attitude indépendante fut une source de nombreuses difficultés entre les Sultans et les maîtres de Tamegrout et à diverses reprises les rapports entre les deux puissances furent des plus tendus. En 1170 le cheikh Ahmed Ibn Nacer fut mandé à Meknès par le Sultan Moulay Ismaël. « Quelques sots, dit un biographe, pensaient que le Sultan en ferait un exemple et le mettrait à mort à cause de la mésintelligence qui règne d'ordinaire entre Souverain etOulema. Mais il en fut tout autrement, Dieu en soit loué ! » « Peut-être, ajoute un commentateur, cette mésintelligence avait-elle pour cause l'attitude du cheikh Ahmed qui omettait totalement de mentionner le nom du Sultan dans sa Khotba du vendredi. Il n'y a pas plus forte cause d'inimitié surtout lorsque viennent s'y joindre les insinuations des jaloux et des sycophantes. » Cependant l'on paraît toujours avoir considéré à Tamegrout le sultan comme un suzerain et avoir déféré à ses ordres dans les circonstances graves. Le cheikh Ahmed dut s'imposer le voyage à Meknès pour s'entendre. interdire d'exécuter un pèlerinage à la Mecque dont tous les préparatifs étaient terminés. L'année suivante, en 1705 (J.-C.) le Sulcan

l'autorisait à partir, dans les termes suivants : <c . . . Si vous vous proposez de vous rendre aux deux augustes sanctuaires, conférez-en avec notre fils X. . . . qui arrive dans votre région comme gouverneur et faites-nous connaître ce que vous aurez arrêté d'un commun accord. Il n'en résultera que du bien s'il plaît à Dieu ». « Cette lettre, dit le cheikh qui en donne le texte dans sa Rihla, ne fit que, nous fortifier dans la décision de nous en remettre complètement à la volonté de Celui (qu'il soit glorifié !) à qui appartient tout pouvoir. »

Le Cheikh Mousa, successeur d'Ahmed, subit également des « détenteurs de l'autorité des persécutions qu'on ne saurait décrire » Quand la dynastie Alaouite, affermie, atteignit avec Sidi Mohammed ben Abdallah l'apogée de sa grandeur, le Cheikh de Tamegrout, Yousef, dut se déplacer et venir figurer en personne par-

mi les notables qui prêtèrent serment d'obéissance à ce prince lors de son installation en 1761 (J.-C.). Enfin, avec Moulay El Hassan, la dépendance se caractérise encore davantage quand Mohammed EL Hanafi croit devoir, à la mort de son père, en 1304, solliciter, pour triompher de son cousin et compétiteur l'investiture du Sultan avant de prendre la direction de la zaouia.

Marcel **BoDiN.**

TABLEAU DES « SUPÉRIEURS »
DE LA TARIQA DES NACIRIA DEPUIS LE FONDATEUR
JUSQU'AU NAQIB ACTUEL

I. Sidi M'hammed Ibn Nacer fondateur de la Tariqa' (1035-1085) (H.)		
	a de Mènera Tahainet	a de Hafsa
	I	II. Ahmed 1085-1129
	Mohammed el Kebir	a de Ydcout
a de Meïraouoa	a de Mèïrnouna	
I	IV. Abdallah 1142	VI. Yousef 1157-1197
III. Mousa 1129-1142		VII. 'Ali 1197-1235
I		VIII. Abou Becr 1256-1281
V. Dja'far 1142-1157		I
		IX. Mohammed 1281-1304
		I
		X. Mohammed el Hanafi 1304-1325 (1907)
	XI. Aùtned 1325	

(t) i-es dates donnes au-dessous de chaque nom correspondent au temps pendant lequel le personnage qu'elles concernent a été chikh de la confrérie.

NOTE SUR QUELQUES ZAOUIAS NACIRIA DU MAROC ¹

Il existe des zaouias nacirias dans les principales villes du Maroc : mais les plus nombreuses et peut-être les plus importantes, se trouvent dans l'Oued Draa, le Sous, le Tazeroualt et d'une manière générale dans les régions sises au sud du Tadla.

Dans le Draa l'ordre compte, outre la zaouia mère à Tamegrout, quatre filiales importantes :

1° La zaouia d'Ighlan qui est encore entre les mains des descendants de Sidi Hoseïn ben Mohammed Ibn Nacer, frère cad-t de Sidi M'Hammed Ibn Nacer. Ighlan est remarquable par la qasba où réside le gouverneur du Draa nommé par le Sultan.

2° La zaouia d'El Fath, entourée de terres de labour, de jardins et où se trouve une source d'eau courante et potable. C'est à cette source que la zaouia de Tamegrout s'approvisionne d'eau.

3° La zaouia dite El Fadl, construite par Ahmed le Khalifa, 2° « chikh de Tamegrout pour y loger sa femme Amina.

4° La zaouia d'El Baraka fondée par M'hammed Essaghir fils du chikh M'hammed Ibn Nacer. C'est dans cette zaouia que descendent les voyageurs arrivant du Sous et des régions circonvoisines en pèlerinage à Tamegrout.

Notons dans les Ida ou N'giut la zaouia « Assa » qui jouit d'une grande influence sur cette tribu. Dans le Sous et dans le Tazeroualt nous citerons entre autres zaouias relevant directement ou indirectement des Naciria :

La zaouia d'El Bour à Aoulouz, au lieu dit Ras el Ouad. Elle a pour fondateur Abou Dja'far 'Ali, l'un des fils du chikh M'hammed Ibn Nacer.

La zaouia d'Iracen (ou Irazan), lieu où mourut en tournée de ziara, El Hasan fils du septième chikh de Tamegrout Ali ben Yousef'.

La zaouia de Sidi Oueggueg patron de la tribu des Ait Aglou.

La zaouia d'Aguersouak, zaouia des Naciria Oulad Embàrek. Aguersouak est un des ksours de l'Oued Amesra dans le district d'Ifren au Sud du Tageroualt.

La zaouia de Sidi Azza ou Haddou, à Assa, près du territoire des Ait ou Mribet dans la tribu des Ida ou Brahim près du Tazeroualt.

i. Le nombre des zaouias Naciria existant dans toute l'Afrique, du Nord s'est élevé jusqu'au chiffre de 300 établissements. Il aurait, paraît-il, quelque peu diminué mais nous n'avons pu savoir dans quelles proportions.

1. « La maison mère de Tamegrout a de nombreuses succursales dans tout le sud marocain. La plus célèbre est la grande Zaouia d'Irazan, située sur l'Oued Sous (pays des Arghen). Cette zaouia a à sa tête le chéri! Sidi El Hosaïn ou Tamegoujejt, très en faveur à la Cour impériale. Il perçoit à son profit l'impôt des vois grandes fractions : Arghen, Oulcd Yahia, el Menaba (Sous). »

H. de Castries. *Notice sur la région de l'Oued Draa*. (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, Décembre 1880).

La zaouia d'Adououar, dans la région de Ras el Ouâd, lieu où mourut en 1886 le grand chikh de Tamegrout Mohammed ou Abou Bekr.

La zaouia de Sidi Bou Namane dans la région de Tiznit ; cette zaouia serait le centre politique de la région.

La zaouia d'El Aman ou zaouia de Sidi Hoseïn ou Charhabil.

Dans la Tadla nous relevons l'importante zaouia D'el Faïd appelée aussi zaouia ech Chikh où mourut le chikh Mousa, 3^e chikh du Tamegrout.

Dans le Srâghna, on note la zaouia de Tiglâouet fondée par Sidi Abdallah fils de El Hoseïn ben Ahmed. ben Hoseïn Ibn Nacer, moqaddem de la zaouïra d'Ighlan.

Au NorJ même du Maroc l'influence des Naciria serait exclusive de toute autre chez les Sanhadja Djebala et chez ceux du Rif. A Tanger, leur zaouia, située dans le quartier de Sqaïa Djédida, est vaste et ancienne, mais compte peu d'adhérents. Le moqaddem prélève sur les Ziâras et sur le produit de la vente des tombeaux à l'intérieur de la zaouia les sommes nécessaires à l'entretien de celle-ci et envoie le surplus à Tamegrout.

Les confréries des Taiïbia-et des Nacria sont à l'heure actuelle, les seules dont les zaouïas succursales envoient ainsi à la zaouïa mère l'excédent de leurs revenus locaux.